



Description des tâches

L'employé des services techniques a la charge d'exécuter l'ensemble des tâches de maintenance et de surveillance relatives aux propriétés et aux responsabilités municipales et toutes autres tâches dévolues spécifiquement par le représentant de l'employeur.

Principales responsabilités

- ✚ Maintenance des bâtiments municipaux, des terrains, des conduites et de la voirie
- ✚ Garde en dehors des heures de bureau sur rotation avec les autres employés des services techniques
- ✚ Déneigement manuel et conciergerie
- ✚ Remplacement occasionnel à l'aréna et à la ressourcerie
- ✚ Support aux activités reliées aux loisirs

Formations et expériences requises

- ✚ Un an d'expérience comme ouvrier municipal ou trois ans en tant qu'ouvrier dans un autre domaine
- ✚ Diplôme d'études secondaires complété

Autres critères obligatoires

- ✚ Permis de conduire classe 5 valide
- ✚ Être prêt à suivre la formation de pompier I (environ 300 h)
- ✚ Capacité à faire du travail physique exigeant dans des conditions parfois difficiles (froid, chaleur, odeurs, bruit, hauteurs)
- ✚ Examen médical complet par un médecin désigné par l'employeur

Seraient un atout

- ✚ DEP, AEC ou DEC dans un domaine connexe aux travaux publics (exemple : génie civil, menuiserie, traitement des eaux)
- ✚ Expérience à gérer une équipe de travail
- ✚ Formation en gestion
- ✚ Compétence reconnue en traitement de l'eau potable et eaux usées
- ✚ Formation pompier I déjà complétée
- ✚ Certificat de compétence de la commission de la construction du Québec

Conditions de travail

- ✚ L'horaire de travail de ce poste est du lundi au vendredi et comprend une garde d'urgence (Incendie et travaux urgents) pour les soirs et fin de semaine selon un horaire régulier
- ✚ L'horaire est sujet à des changements en fonction des besoins de l'organisation
- ✚ Le salaire est selon la politique salariale en vigueur

Vous devez transmettre votre CV par courriel à j.houde@villefalardeau.ca avant le 29 mars 2024, 10h.